

Médiateur familial

Diplôme d'état niveau 6 (Bac+3)

RNCP 39645

Public

Titulaires d'un diplôme du travail social, en droit, psychologie ou sociologie et/ou professionnels du champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme national :

- au moins de niveau 5 (bac+2) des formations du code de l'action sociale et des familles ou du code de la santé publique ;
- au moins de niveau 6 (bac+3) dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques, délivré par un établissement public ;
- au moins de niveau 5 (bac+2) et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Objectifs de formation

- Former des professionnels capables d'intervenir auprès de personnes en situation de rupture ou de séparation afin de favoriser la reconstruction de leur lien familial et d'aider à la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille.
- Le médiateur familial exerce de façon qualifiée une profession de spécialisation s'appuyant sur une expérience professionnelle acquise dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Modalités d'organisation

Durée : La formation est organisée sur 18 mois environ, de janvier (N) à juin (N+2) et comporte 15 sessions de formation de 4 à 5 jours (1 session par mois), soit **490 heures de formation** et **105 heures de stage pratique** en discontinu.

Dates : 5 janvier 2026 au 17 juin 2027

Sélection

Sur dossier (CV, lettre de motivation, copie des diplômes et pièce d'identité) et entretien de positionnement.

Lieu : Arifts Rezé

Coût : 8967€ (financements institutionnels)
Ou 6276,9 € (financement personnel)

Démarche pédagogique

Alternance de cours théoriques, méthodologiques et pratiques tout au long de la formation. Équipe pédagogique constituée en partie de professionnels.

Débouchés

Le médiateur familial peut travailler au sein de structures diverses : associations, services publics ou parapublics (CAF, MSA, collectivités locales et territoriales...), voire en tant qu'indépendant. Il intervient sur des thématiques variées : rupture, divorce, questions patrimoniales, décès, conflit intergénérationnel, garde des enfants.

Modalités d'évaluation

Chaque module fait l'objet d'une évaluation organisée par l'établissement par délégation de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS). La soutenance du mémoire est organisée par la DREETS Bretagne-Pays de la Loire.

Contenu

DC 1 - création et maintien d'un espace tiers de médiation / DC 3 - communication et partenariat

- La médiation : un concept (70h)
- La médiation familiale (210 h)
- Accompagnement au processus de médiation familiale et analyse de sa pratique (35 h)

DC 2 - conception d'un cadre d'intervention professionnelle dans le champ de la famille.

- Droit (63 h)
- Psychologie (63 h)
- Sociologie (35 h)
- Méthodologie d'élaboration du mémoire (14 h)

Financements

Eligible au CPF, employeur, OPCO, personnel, Transition Pro, France Travail

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes les personnes qui le souhaitent, un entretien avec la référente handicap du site de formation peut être programmé afin d'identifier les besoins et aménagements nécessaires au bon suivi de la formation.

Contact

Assistante formation : Chloé ANGELVY
tel : 02 40 75 68 09 – mediation-familiale@arifts.fr

Dates des réunions d'information communiquées sur le site internet : www.arifts.fr